Cahier des charges - Application Lourde KEEP'IN

PAIRAULT MARIE, GAUTHIER-LAFAYE VICTOR, FORT PIERRE-ALEXANDRE

Date	Libellé	Version	Rédacteur
23/02/2015	CDC_Keep'in_App	V 1.0	Michel Gillet
02/03/2015	CDC_Keep'in_App	V 2.0	Marie Pairault
			Victor Gauthier-Lafaye
			Pierre-Alexandre Fort

TABLE DES MATIÈRES

1	- Présentation de l'entreprise	3
	1.1 Historique	3
	1.2 Marché	3
	1.3 Situation géographique	3
2	- Analyse du besoin	4
	2.1 Contexte	4
	2.2 Identification des problématiques	4
	2.3 Organisation du projet	4
	Rôle de l'équipe projet:	4
	Organisation du projet :	4
	2.4 Enjeux	5
	2.4.1 Financiers	5
	2.4.2 Organisationnels et technologiques	5
	2.4.3 Environnementaux	5
	2.5 Formulation du besoin	5
	Besoin fondamental :	5
3 -	- Cahier des charges fonctionnel	6
	3.1 Description fonctionnelle	6
	3.2 Situations de vie	6
	3.3 Liste des fonctions du système (principales et contraintes)	6
	Fonctions principales (FP):	6
	Fonctions contraintes (FC):	6
	3.4 Détails des fonctions	7
	3.4.1 Fonctions principales	7
	3.4.2 Fonctions contraintes	7

1 - Présentation de l'entreprise

1.1 HISTORIQUE

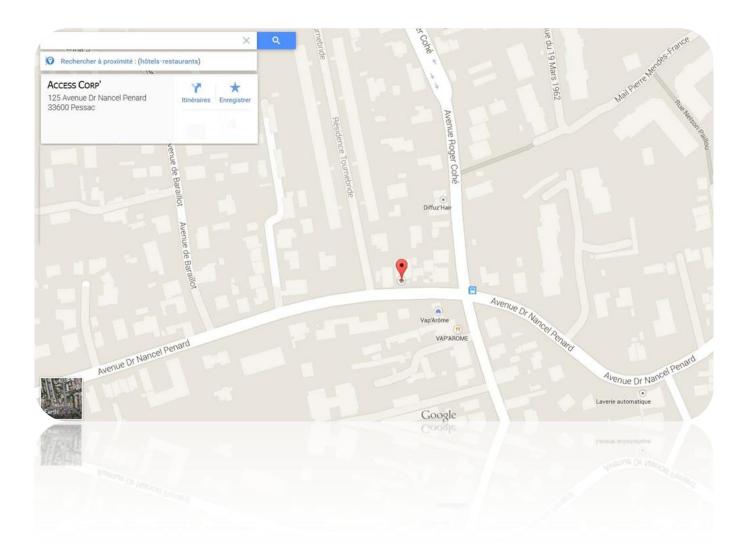
La Société Access Corp' fut créée par Monsieur David LEGRAND en 2000. L'entreprise est spécialisée dans la solution de gestion des points d'accès. Son produit Keep'in est destiné à une clientèle purement professionnelle.

1.2 Marché

L'entreprise vend actuellement son produit sur le territoire français. A ce jour, une étude est en cours d'analyse afin de définir les possibilités de vente dans les pays limitrophes tels que l'Espagne, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne.

1.3 SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La société Access Corp' se situe dans la ville de Pessac, à proximité de la rocade de Bordeaux. Elle est visible grâce à la mise en place de panneaux publicitaires aux alentours de la rocade.



2 - ANALYSE DU BESOIN

2.1 Contexte

Après plusieurs années de forte croissance, la société Access Corp' doit maintenant répondre aux différents enjeux concernant son système d'information afin de maîtriser son évolution au travers d'un schéma directeur informatique.

Ces enjeux sont de plusieurs ordres :

- Financiers: Poursuivre la croissance de l'entreprise.
- Organisationnels et technologiques: Assurer la continuité de l'activité.
- Environnementaux.

L'objectif de la direction générale est de mettre en place une organisation humaine et technique afin de pouvoir répondre au mieux à l'évolution de son système d'information tant en termes d'exploitation que de stratégies d'investissement.

Il s'agit donc pour la société Access Corp' de chercher des solutions visant à :

- Rationnaliser les processus et mettre en œuvre les meilleures pratiques et outils,
- Assurer une continuité du service,
- Améliorer le niveau de satisfaction des utilisateurs,
- S'inscrire dans une démarche de respect environnemental.

2.2 Identification des problématiques

Après un premier état des lieux, les constats faits par le chef de projet sont les suivants :

- Aucune mesure de sécurisation des accès n'a été prise.
- L'équipement actuel de l'entreprise ne permet pas la seule solution logicielle.
- L'entreprise n'a pas le matériel à disposition des salariés pour déployer la solution de gestion des accès.

2.3 Organisation du projet

2.3.1 Rôle de l'équipe projet

L'équipe du service informatique est composée de 3 personnes.

La direction a confié le pilotage et le suivi du projet à Madame Marie Pairault, et sera assistée de deux développeurs Monsieur Victor Gauthier-Lafaye et Monsieur Pierre-Alexandre Fort.

2.3.2 Organisation du projet

Le directeur général sera le commanditaire du projet.

Les différents acteurs de projet forment le comité de pilotage:

- Sur le développement web
- Sur le développement logiciel
- Sur le développement mobile

2.4 ENJEUX

2.4.1 Financiers

Pour le développement de l'application lourde, l'équipe de projet a évolué un coût total d'investissement de 10 000€.

2.4.2 Organisationnels et technologiques

Les horaires d'ouvertures de l'entreprise sont les suivants:

• Du Lundi au Vendredi inclus de 8h -12h/ 13h-18h

Le cahier des charges fonctionnel devra être présenté le 05 mai 2015.

La solution finale devra être présentée le 18 décembre 2015.

La continuité de service doit être assurée.

2.4.3 Environnementaux

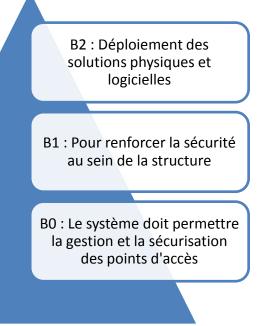
La solution devra respecter les différentes normes environnementales D3E.

Le domaine d'activité de notre société induit un respect poussé de l'environnement. Par conséquent, nous serons très vigilants sur le respect de toutes ces normes.

2.5 FORMULATION DU BESOIN

L'entreprise Mouliflex veut gérer et sécuriser ses points d'accès au sein de sa structure.

2.5.1 Besoin fondamental



3 - CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL

3.1 DESCRIPTION FONCTIONNELLE

L'application devra donner aux gestionnaires tous les outils nécessaires à la gestion, la consultation, l'analyse et les traitements des accès au niveau des bâtiments de la société pour laquelle il est en charge de gérer les données. Cette application ne sera disponible, après authentification, qu'a des gestionnaires habilités à gérer la sécurité des accès pour le personnel. Cette application ne remplace pas l'application Web, elle vient en complément, elle sert de back-office.

3.2 SITUATIONS DE VIE

- Installation : Mise en place du système
- Utilisation : Lorsque le système est en fonction
- Maintenance: Lorsque le système a besoin d'être entretenu.
- Fin de vie: Lorsque le système est en fin de vie

3.3 LISTE DES FONCTIONS DU SYSTÈME (PRINCIPALES ET CONTRAINTES)

3.3.1 Fonctions principales (FP)

- FP01 : Le système doit permettre une sécurité totale des accès.
- FP02 : Le système doit permettre la gestion des données internes au projet.
- FP03 : Le système doit assurer une continuité de services.
- FP04 : Le système doit permettre de gérer la base de données.

3.3.2 Fonctions contraintes (FC)

- FC01 : Le système doit assurer la sécurité des données.
- FC02 : Le système doit s'adapter à la configuration du parc informatique de l'entreprise.
- FC03 : Le système doit être compatible avec les compétences du service informatique.
- FC04 : Le système doit être compatible avec les compétences de l'administrateur.
- FC05 : Le système doit s'adapter aux spécificités physiques du site.

	Situations de vie							
Fonctions	Installation	Utilisation	Maintenance	Fin de vie				
Principales								
FP01								
FP02								
FP03								
FP04								
Contraintes	Contraintes							
FC01								
FC02								
FC03								
FC04								
FC05								

3.4 DÉTAILS DES FONCTIONS

3.4.1 Fonctions principales

FP01 : Le système doit permettre une sécurité totale des accès.

Ce service doit permettre la mise en place d'une sécurisation complète des accès de l'entreprise. Pour cela il est nécessaire de mettre en place des solutions physiques, c'est-à-dire des boitiers qui permettent un déverrouillage par code pin sur chaque porte dont l'accès doit être sécurisé. Le déverrouillage se fait par le biais du Smartphone de l'employé sur lequel un code pin unique lui est attribué pour accéder aux différentes portes de l'entreprise.

FP02 : Le système doit permettre la gestion des données internes au projet.

L'application lourde ne sera accessible que par l'administrateur. Elle permettra la gestion des données internes au projet telles que les informations sur les salles, les niveaux, les accès autorisés, les postes et les services.

FP03 : Le système doit assurer une continuité du service.

Une fois le système mis en place il ne devra pas interférer avec le fonctionnement des services de l'entreprise. Il doit être opérationnel une fois son installation terminée et ne pas créer de conflit avec les autres systèmes internes à l'entreprise.

FP04 : Le système doit gérer la base de données.

L'application lourde doit permettre une maintenance et une gérance facile, cependant avec une modification restreinte sur la base de données.

3.4.2 Fonctions contraintes

FC01 : Le système doit assurer la sécurité des données.

Les données relatives aux utilisateurs ou bien à l'entreprise doivent être sécurisées. Pour cela l'application lourde sera par conséquent sécurisée contre divers attaques qu'elle pourrait subir de l'extérieur ou bien même de l'intérieur par des erreurs liées aux connexions.

FC02: Le système doit s'adapter à la configuration du parc informatique de l'entreprise.

Le système doit s'intégrer dans le parc informatique c'est-à-dire qu'il ne doit pas modifier ou interférer avec les autres systèmes déjà en place au sein de la structure.

FC03 : Le système doit être compatible avec les compétences du service informatique.

Le système doit être suffisamment simple pour être accessible ainsi que sa gestion pour les administrateurs de la structure dans laquelle il sera mis en place.

FC04 : Le système doit être compatible avec les compétences de l'administrateur.

L'utilisation du système doit être abordable pour l'administrateur afin de ne pas interférer dans le bon fonctionnement des effectifs de l'entreprise.

FC05 : Le système doit s'adapter aux spécificités physiques du site.

Le matériel physique ainsi que les logiciels doivent s'adapter aux spécificités physiques et techniques du site afin de ne pas avoir générer de frais supplémentaires pour son bon fonctionnement.